



CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2023

Chers citoyennes et citoyens du quartier NDV

Cette année, la paroisse NDV a connue des soucis financiers hors de notre contrôle. Nous sommes désormais privés de notre plus importante source de revenu, la location du presbytère à l'organisme de bienfaisance Le Pont. En effet, Le Pont a été contraint de devoir se relocaliser dans des installations répondants mieux aux normes de sécurité, malgré tous nos efforts pour se conformer aux recommandations du service des incendies. Plusieurs milliers de dollars y ont été investit en ce sens, mais en vain!

Comme il serait dommage de fermer ces lieux de culte, riche de patrimoines et de culture, à cause du sous-financement! Ces églises qu'avaient à cœur nos ancêtres, c'est à nous maintenant d'en prendre soin pour nous-mêmes et pour les générations futures. Je vous encourage à faire un don déductible d'impôt.

Afin de poursuivre cette œuvre de bienfaisance, il est de plus en plus facile de faire un don. Par chèque au nom de « Paroisse Notre-Dame-Des-Victoires », ou encore par carte de crédit avec **CANADON**, dont vous trouverez le formulaire facile à remplir sur notre page de dons. Cette méthode est simple et très sécuritaire.

Merci beaucoup de votre soutien!

Pierre Joannette, dp. Président d'assemblée de fabrique NDV

Votre don est important pour la sauvegarde de notre patrimoine. **Un simple don de 100\$ ne représente un montant qu'aussi peu que 27¢ par jour.** De plus, puisque nous sommes un organisme de bienfaisance au sens de la loi, **un crédit fiscal est accordé au donateur ce qui revient à un don de 65\$/an (18¢/jour).**

Ce tableau représente la déduction fiscale approximative pour les dons pour une personne dont le revenu annuel est moins de 200 000\$

Selon la législation fiscale en vigueur au 22 février 2018



Don (\$)	Crédit d'impôt	Don réel après impôt	Par jour (¢)
20\$	7\$	13\$	2¢
50\$	17.50\$	35\$	9¢
100\$	35\$	65\$	18¢
200\$	70\$	130\$	35¢
500\$	299\$	271\$	47¢